Immigration

La mise en débat de l'immigration

D'une immigration de travail à une immigration familiale

Les Trente Glorieuses amènent l'arrivée massive de travailleurs immigrés comme **appoint temporaire de main d'œuvre** nécessaire à la reconstruction, dans un contexte de plein emploi. La fin de cette période remet en cause cette immigration : en 1972, la régularisation automatique des travailleurs est abrogée.

Or, en 1976 est promulguée la loi sur le **regroupement familial**, donnant la possibilité aux membres d'une famille séparée entre plusieurs pays de se retrouver. Entre 1972 et 1976, la France passe donc d'une immigration de travail à une immigration familiale.

Aujourd'hui, les titres de séjour délivrés concernent pour moitié le regroupement familial (devant les études, puis le travail).

La mise à l'agenda politique et médiatique

L'immigration a été construite comme un problème (« le principal problème de la France » selon le FN) depuis les années 1970 (création du Front national en 1972). Le discours anti-immigration n'est cependant pas nouveau : le PCF a longtemps dénoncé le recours à l'immigration dans l'industrie par le patronat pour se fournir en main d'œuvre précaire et ainsi peser à la baisse sur les salaires, alors que le RPR a longtemps dénoncé les profiteurs de l'Etat-providence français (allocations familiales notamment ; thématique de l'assistanat et des « pompes aspirantes »).

La différence majeure est que le FN a toujours fait de l'immigration sa grande priorité, et a réussi à l'imposer comme un débat incontournable médiatiquement et politiquement, en diffusant certains **éléments de langage** (Claude Guéant, 17 mars 2011 : « Les Français, à force d'immigration incontrôlée, ont parfois le sentiment de ne plus être chez eux »).

Le FN en est d'ailleurs conscient d'avoir imposé ce thème en vingt ans : « Longtemps considérée comme tabou, la question des flux migratoires est désormais considérée comme centrale » (programme FN, 2007).

Le FN, par le biais de Marine Le Pen, a une stratégie de réaffirmation permanente de l'immigration comme thème fondamental :

- avril 2007 : « l'immigration est le principal problème de la France »
- 2009 : Tract « l'immigration ruine la France », largement diffusé
- décembre 2010, A vous de juger (France 2) : « l'Europe est une passoire »
- 21 février, conférence de presse sur les « vrais chiffres » de l'immigration.
- mars 2011, RTL: « Il faut repousser les migrants dans les eaux territoriales », chiffon rouge d'une **submersion migratoire** après le printemps arabe.
- 11 mars 2011, déplacement de Marine Le Pen à Lampedusa (île italienne entre Sicile et Tunisie).
- 11 septembre 2011, discours à Nice liant immigration et aggravation supposée des conséquences de la crise économique.

Enjeux

- ⇒ Ne pas se laisser entrainer par la stratégie médiatique du FN, mais aussi ne pas leur laisser le champ libre sur un sujet qui préoccupe (légitimement ou non) les Français.
- ⇒ Pointer les contradictions du discours du FN, notamment sur la coopération internationale et le co-développement.
- ⇒ Apporter une réponse écologiste claire là où nous sommes aujourd'hui assez inaudibles.

Mots & concepts

CESEDA

Le Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile regroupe depuis 2006 les dispositions législatives et réglementaires relatives au **droit des étrangers**. Ce code durcit les conditions d'entrée et de séjour des migrants sur le territoire français.

Surtout, ce code voit l'apparition d'un « délit de solidarité » (article L622-1 et suivants), étendant la répression contre les réseaux de « passeurs » et de trafics d'êtres humains à des fins lucratives (à l'image de la prostitution notamment) à toute personne venant en aide aux migrants en situation irrégulière.

Ce recul du droit s'inscrit dans une remise en cause du droit à la mobilité (article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948): le droit de migrer, droit fondamental de l'être humain, est devenu en 30 ans un délit prétexte à des pratiques attentatoires aux droits de l'homme et à la dignité humaine.

Aide Médicale d'Etat

L'AME (600 millions d'euro en 201) pour 200 000 bénéficiaires) est pointée comme étant l'une des « pompes aspirantes » de l'immigration en France, le FN est donc pour sa suppression, alors que l'UMP a instauré un droit d'accès de 30€. L'Etat a également restreint le droit au séjour pour soin.

Ces décisions sont des aberrations en matière de politique de santé publique : les maladies ignorent les frontières entre pays et entre étrangers et Français

Circulaire Guéant

La circulaire du 31 mai 2011 durcit les conditions de passage d'un visa « études » à un visa « travail » pour les étudiants étrangers diplômés, alors que le contrat de travail est signé. De nombreux diplômés, notamment de grandes écoles, ont donc été expulsés du territoire depuis la rentrée. Pour la France cette circulaire électoraliste qui joue sur les peurs marque sa perte d'influence internationale. Les élites ne viendront plus.

FN - L'immigration, principal problème de la France.

« A la politique suicidaire d'une immigration sans frein et à l'ouverture inconsidérée de nos frontières à tous les dumpings sociaux, fiscaux et environnementaux, répondent en effet, comme autant d'échos, le déclin démographique de notre Peuple et la perte d'identité et de leurs racines pour bon nombre de nos compatriotes », préface du programme du FN de 2007.

Les trois maux présumés de l'immigration en France

- ➤ Les pompes aspirantes de l'Etat-providence (appels d'air) : les immigrés arriveraient massivement pour profiter du système social français (allocations chômage, familiales, retraites et AME notamment). Ainsi, le FN se permet l'équation « tant de chômeurs = autant d'immigrés à expulser », alors que les emplois ne sont pas homogènes. En bref, soit l'immigré profite du chômage, soit il vole l'emploi d'un Français.
- ➤ L'insécurité : elle serait due essentiellement aux immigrés et enfants d'immigrés retranchés dans des zones de non-droit. Le FN associe le plus souvent délinquance et immigration dans une rhétorique guerrière : les immigrés d'aujourd'hui sont l'ennemi intérieur qui œuvre à la dégradation de la France.
- L'identité nationale: l'idée d'une immigration qui viserait à terme une substitution de population en France (« des hordes de migrants ») est née dès la loi sur le regroupement familial (1976) qui marque la fixation des travailleurs migrants. Dans une logique ethnique (cf. fiche ethnodifférencialisme), le FN rejette le droit du sol pour ne privilégier que le droit du sang. Le discours sur une immigration conçue comme une remise en cause pernicieuse de l'identité nationale française est de plus en plus important, notamment à travers le discours islamophobe.

Un fond de commerce populiste

- ➤ Le « problème de l'immigration » est un prisme d'analyse de tous les événements et toutes les problématiques : le chômage est causé par l'immigration ; le printemps arabe amène des hordes d'immigrés potentiels ; etc. L'immigré est le **bouc-émissaire** de tous les maux de la société et subit donc une **suspicion** permanente sur intentions supposées. Alors que les politiques sont « tous pourris », les immigrés sont eux « tous des voleurs ».
- ➤ Le FN ne fait pas de distinction entre les différents flux migratoires, au profit d'un discours simpliste fait d'amalgames.

Les écolos - Un monde sans frontières ?

- Les écologistes considèrent autant le droit du sang que le droit du sol : le partage des valeurs et la volonté de construction d'un avenir commun doit être central, et non pas les considérations ethniques. A ce titre, nombre d'immigrés aiment davantage la France que les évadés fiscaux.
- ➤ La France, perpétuelle donneuse de leçons en matière de **Droits de l'homme**, doit cesser le saccage de droits humains, abroger la loi CESEDA et dépénaliser le séjour irrégulier.
- Les écologistes distinguent l'immigration volontaire (nomadisme, regroupement familial, études) de l'immigration forcée (traite, asile, migrations liées aux crises politiques, économiques, alimentaires, écologiques). Nous n'entendons pas contraindre l'immigration volontaire, mais agir pour traiter les causes de l'immigration forcée :
 - o Le démantèlement des **réseaux mafieux** internationaux, et la lutte contre le blanchiment et les paradis fiscaux pour lutter contre la **traite**.
 - o L'action diplomatique (et sanctions internationales) en faveur des droits humains, et notamment le **droit des minorités** pour réduire l'asile.
 - Une autre approche des rapports Nord/Sud et une action en faveur du codéveloppement et de la coopération décentralisée pour réduire les disparités économiques, sociales et écologiques (migrants climatiques).
- La lutte contre l'immigration clandestine coûte deux milliards d'euros par an, nous entendons réinvestir cet argent dans une **politique d'accueil et d'intégration** des migrants (présomption de bonne volonté d'intégration).

La vérité sur les chiffres

Le FN gonfle systématiquement les chiffres de l'immigration et use dans sa rhétorique de la menace d'une « submersion migratoire » qui conduirait à une faillite de la France. La réalité est tout autre.

Les étrangers coûtent au système social français 47,9 milliards d'euro en France et apportent 60,3, soit une contribution nette de 12,4 milliards! Sans immigration, le système de retraites serait aujourd'hui au bord de l'explosion. (Chojnicki, *Migrations et Protection sociale*, 2010)

Sur l'emploi, seuls les immigrés africains sont en moyenne et à qualification égale plus bénéficiaires d'allocation chômage que les autres, ce qui est manifeste d'une discrimination (toute chose égale par ailleurs, on choisit aujourd'hui plus facilement un immigré caucasien à un immigré arabe).

A l'école, à catégorie socioprofessionnelle équivalente, les enfants d'immigrés réussissent même mieux !

Immigration choisie?

L'idée d'une sélection des migrants sur des critères de manque de main d'œuvre n'a pas prouvé son efficacité économique, et sociale, et est emprunt d'utilitarisme cynique. Surtout, le « gain » de la sélectivité (un migrant = un emploi non pourvu) n'est que temporaire.

Co-développement

Les attaques à l'encontre sa solution miracle d'une **politique dissuasive forte** ont amené le Front national à s'interroger sur la coopération internationale et l'aide au développement.

Le Front national entend donc favoriser la fixation des populations dans leurs pays d'origine par une aide au développement conditionnée contrôlée, qui s'inscrit en réalité dans une dynamique coloniale (la métropole impose sa politique à une colonie): « oui aux exportations françaises, oui à l'exploitation du sol, non aux migrants ».

Marine Le Pen accumule par ailleurs les contradictions, se déclarant le 1^{er} mars 2011 sur RTL pour « aider un certain nombre de pays pour fixer la population dans leur d'origine », alors qu'elle indiquait en plénière du 8 octobre 2010 à Lille « le FN est contre développement de relations internationales, contre la coopération décentralisée ».